

CHRONIQUE.

PORTUS MAGNUS. — On nous écrit de la Smala de Mendès, à la date du 15 juillet 1858 :

« J'ai l'honneur de vous adresser l'une des inscriptions dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. N'habitant plus Mostaganem, j'ai eu quelque peine à obtenir un résultat convenable; car il a fallu me servir d'un intermédiaire qui n'avait pas eu encore l'occasion de pratiquer l'opération que vous m'avez enseignée (l'estampage),

» Quoique l'inscription ci-jointe ne me paraisse pas offrir un intérêt marqué, je vous l'envoie néanmoins, en attendant que je puisse vous faire parvenir l'autre que je crois beaucoup plus intéressante. Mais elle est si mutilée que vous aurez peut-être quelque peine à la déchiffrer. Je pourrai, je l'espère, vous l'envoyer par le prochain courrier.

» Recevez, etc.

» V. FLOGNY,

» Capitaine-commandant au 2^e de spahis. »

Note de la Rédaction. — Quoique l'estampage envoyé par M. V. Flogny ne soit pas aussi net qu'on pourrait le désirer, on y lit très-bien :

DIVO
ANTONINO
PATRI IMPP.
ANTONINI
ET VERI
AVG.

« Au divin Antonin, père des empereurs Antonin et Verus, augustes. »

A en juger par l'estampage, la pierre aurait 0,75 c. sur 0,45. Les lettres sont hautes de 0,07 c.

Marcus Annius Verus Catilius Severus, qui fut empereur sous le nom de *Marcus Aurelius Antoninus*; et *Lucius Verus*, son associé à l'Empire, avaient été adoptés par Antonin en 138 de J.-C.

Marc-Aurèle associa Verus à l'empire après la mort d'Antonin-le-Pieux, en 161. Il est probable que notre inscription fut érigée peu après cette époque.

M. le capitaine Flogny ajoutera au service qu'il vient de rendre à l'archéologie, s'il veut bien s'enquérir de la provenance de cette épigraphe. Nous ne voyons guère que les ruines de *Portus Magnus* d'où l'on puisse l'avoir tirée; mais il serait utile d'être bien fixé à cet égard.

— TÈNÈS. — M. le docteur Maillefer nous adresse une copie de l'inscription suivante qu'il a relevée à Ténès, en 1852, sur un mur dans la rue de la Colonie :

....EKO
....ICI. AVG
....N. P. M.
....COS. II
....PROCoS. P. L
ICINIV
SELIINVS

— RUINES ROMAINES DE BELAD SAHARI. — Avant de publier une communication que M. le lieutenant Guiter adresse de Miliana, à la date du 14 juillet, il convient de reproduire celle qui a paru dans l'*Akhbar* du 28 mai, ainsi que la note que M. Berbrugger y a jointe. Voici ces deux documents :

« Il arrive souvent, en Algérie, que l'explorateur le plus intelligent, le plus zélé dans ses recherches archéologiques, passe, à son insu, près d'un monument curieux, dont rien ne semble indiquer l'existence, et, que le hasard seul fait, tôt ou tard, découvrir à un visiteur moins attentif et plus heureux.

» Au Belad Sahari, à 26 kilomètres au Sud-Ouest de Miliana (route d'Orléansville); des ouvriers employés à défricher les terrains concédés à MM. Robat frères, de Lyon, ont découvert, à une profondeur d'environ 50 centimètres, des crevasses remplies de charbons, cendres et ossements humains.

» Ces mêmes ouvriers, occupés à creuser un puits et les fondations d'une maison, découvrirent encore sur cette propriété d'autres antiquités : telles que différents vases de terre cuite, de formes diverses, parmi lesquels on voyait une jarre d'une grande capacité, remplie de froment calciné. En examinant attentivement ces divers

objets, et notamment un vase de forme élégante, d'une pâte fine, d'un jaune pâle, que j'ai remis à M. le colonel du 90^e, commandant la subdivision de Miliana; on reconnaît que ces objets sont de l'industrie des Romains et d'une date qui remonte à l'époque de leur occupation. Les fragments d'os ont la blancheur de ceux que l'on retire ordinairement du feu, après une calcination complète.

» D'autres travaux ont mis à découvert d'anciens débris de poteries, mais point de sculptures; et ils ont fait découvrir des fondations et des murs d'enceinte, qui attestent bien certainement qu'il a existé en cet endroit une ville romaine.

» La ville ou bourgade, détruite par un tremblement de terre (?) pouvait bien présenter la superficie d'un centre de population de 3 ou 4,000 âmes.

» Il serait à désirer que l'on pût faire des fouilles régulières, soit au Belad Sahari, soit à El-Kantara du Chelif et à Aïn Defla; fouilles qui, sans aucun doute, produiraient des découvertes assez précieuses, et rendraient en même temps de grands services à l'art et à la science, en nous mettant peut-être sur les traces des séjours ou des passages dans cette contrée des généraux célèbres de l'époque antique.

» A. GUIER. »

« M. Guier a bien mérité de l'archéologie africaine en faisant connaître les ruines d'un établissement romain qui n'avait pas encore été signalé, celles du *Belad Sahari*, endroit situé un peu à l'Est du pont du Chelif et dont le nom ne figure sur aucune des cartes que nous avons pu consulter. Il est à désirer que notre honorable correspondant complète et précise ses utiles renseignements et fasse connaître l'étendue du sol occupé par les restes antiques, le mode de construction des murs; en un mot, qu'il fournisse tous les renseignements propres à déterminer la nature du centre romain dont on lui doit la connaissance.

» L'*Itinéraire* d'Antonin nomme de ce côté les *Tigava Castra*, à 16 milles (environ 24 kilomètres) de Miliana et sur la route d'Orléansville. M. Guier indique *Belad Sahari* à 26 kilomètres, soit 2 kilomètres en plus, différence assez grande pour une aussi faible distance.

» Au reste, il s'en faut de beaucoup que les anciens routiers fassent connaître tous les centres de population échelonnés sur les grandes lignes de communication dont ils ne mentionnent très-probablement que les jalons principaux et surtout ceux où étaient établis les relais publics à l'usage des voyageurs officiels.

» D'ailleurs, en dehors des villages et des bourgades, il y avait les fermes dont l'importance était si considérable chez les Romains, qu'il peut arriver facilement aux archéologues modernes de prendre leurs restes pour ceux de quelque petite cité. La grande propriété, dont la monstrueuse extension arrachait à Pline sa fameuse exclamation *Latifundia perdidere Italiam!* la grande propriété avait étendu ses usurpations néfastes jusque sur le sol de l'Afrique; puisque le même auteur nous apprend que vers les commencements de notre ère, six propriétaires possédaient tout le nord de la *Proconsulaire* (Tunisie), c'est-à-dire une contrée à peu près équivalente à la moitié de la province de Constantine.

» Néron, frappé de cet abus, y mit ordre à sa manière en faisant mourir les six accapareurs de terrains; mais il ne détruisit pas les causes du mal qui étaient les excessives richesses de l'aristocratie romaine, son goût effréné pour les immenses *villa*, où l'utile occupait beaucoup moins de place que l'agréable, et surtout la prépondérance effrayante de l'élément servile dans la population romaine.

» Les opulents possesseurs de ces *villa* déjà si vastes s'agrandissaient encore par l'usurpation des *saltus*, espaces presque infinis que l'inculture avait transformés en déserts de broussailles, surtout en Afrique; ils y envoyaient leurs innombrables troupeaux dont les gardiens — et aussi leurs clients — défrichaient quelques clairières pour leurs besoins personnels. Ces pionniers entouraient la *villa* du patron d'une ceinture de petits établissements qui finissaient par constituer avec elle un centre de population presque aussi important que beaucoup de ceux qui se glorifiaient du titre de colonie et de municipale.

» Comme c'est surtout dans des pays naturellement riches au point de vue agricole que l'on a chance de rencontrer ces vastes fermes romaines et que la vallée du Chelif est une contrée de cette nature, il ne serait pas impossible que les ruines de *Belad Sahari* fussent celles de quelque ferme antique où un cultivateur romain avait accompli l'œuvre que MM. Robat frères recommencent aujourd'hui.

» A. BERBRUGGER.

» Voici maintenant la deuxième communication de M. le lieutenant A. Guiter :

« Je me suis rendu plusieurs fois, au *Belad Sahari*, muni d'une carte que j'avais dressée, afin de faciliter mes recherches, car il

n'est pas aisé de s'orienter, au milieu des indications embrouillées des anciens géographes.

» Sur ce travail, j'ai cherché à déterminer, d'après la géographie de Ptolémée (1) et l'*Itinéraire* d'Antonin, quelques points importants, qui devaient me servir de base pour l'étude du terrain.

» Cette carte m'a prouvé que les ruines découvertes chez MM. Robat ne pouvaient être celles de *Tigava Castra*.

» Quoique les données manquent d'exactitude et présentent de fréquentes lacunes sur tout le cours du Chelif, je suis porté à croire que *Tigava Castra* était situé à 30 kilomètres de *Malliana* et non à 20, et à 6 kilomètres de *Oppidum Novum* (2).

» Aujourd'hui, on voit encore, à ce dernier endroit, les culées d'un pont en pierres, pont antique dont on retrouve des traces sur cette rivière.

» Les ruines de *Tigava Castra*, à 6 kilomètres d'*Oppidum Novum*, occupent une superficie de 50 à 60 hectares. Je serai bientôt en mesure de vous faire connaître la nature de ces ruines et de vous adresser un plan de la localité (3).

» Si l'histoire et l'archéologie ne nous fournissent aucun indice, qui permette de placer une ville ou bourgade au *Belad Sahari* (chez MM. Robat), les vestiges qu'on y rencontre parleront alors par eux-mêmes.

» Les Indigènes les appellent du nom significatif de *Belad el Kheroub* (pays des Ruines) nom qui a du moins le mérite d'exprimer, on ne peut mieux, l'état actuel de cet antique établissement.

» L'origine romaine des murs et des vases découverts jusqu'ici est un fait admis par toutes les personnes qui les ont vus; et vous pourrez en juger par les dessins ci-joints.

(1) Les longitudes et les latitudes données par Ptolémée amènent à des résultats très-exagérés comme distance; d'ailleurs, soit par la faute des copistes ou par d'autres causes, les chiffres sont trop souvent altérés, dans la partie de sa géographie qui concerne l'Afrique, la seule dont nous ayons à nous occuper ici. — N. de la R.

(2) *Oppidum Novum* se trouve fixé, par une inscription, à *Aïn Khadra*, touchant le pont romain du Chelif et en face de l'Oued Ebda, un des affluents septentrionaux du Chelif. Voir pour cette détermination le tome I^{er} de la *Revue africaine* (n^o de juin 1857), p. 337. — N. de la R.

(3) Dans le numéro précité de la *Revue africaine* (p. 335), l'emplacement de *Tigava Castra* est indiqué auprès du nouveau pont du Chelif, à une très-bonne position militaire. — N. de la R.

» Il existait (nous a-t-on appris), dans la plaine du Chelif, des bourgades et des petites villes sur lesquelles nous n'avons pas le moindre détail.

» Cependant, la géographie ancienne des *États barbaresques*, de Mannert, traduite par MM. Marcus et Duesberg, nous fait connaître qu'un point mérite toute notre attention ; c'est la ville de *Succabar* (1), qui, au rapport de Pline, était située dans l'intérieur des terres et portait également le nom de *Colonia Augusta*. Cette ville était très-importante, à l'époque de son érection en colonie.

» Comme l'*Itinéraire* n'a pas de grande route qui y passe, nous n'en connaissons pas l'emplacement avec certitude. Cependant, Ptolémée indique de quel côté il faut la chercher. Il met *Succabar* vers l'embouchure du *Chelif* et à l'égard des lieux, peu éloignée de la côte. Ces données, continuent MM. Marcus et Duesberg, méritent toute croyance (2).

» D'ailleurs, Ammien nous apprend que Théodose s'avança de *Césarée* vers *Succabar* situé sur le versant du *Transcellensis* que Mannert assimile au *Djebel Beni Garouck* (?) et que de là, il envoya un détachement de cavaliers rebelles à *Tigava Castra*.

» Selon toute probabilité, c'est sur les ruines du *Belad Sahari* et sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les fermes de MM. Robat que s'élevait l'antique *Succabar* et non à *Affreville*, qui ne pouvait être qu'un poste intermédiaire entre ce point et *Malliana* (3).

» Le mamelon appelé *Belad el Kheroub*, d'une forme elliptique, présente une superficie de 95 hectares (950,000 mètres carrés).

» Les ruines consistent en murs de 0 m. 75, c. 0 m. 90 et 1 m. d'épaisseur, bâtis en pierres calcaires et moellons. La maçonnerie est compacte et liée par du ciment. Peu de pierres de taille ont été amenées à la surface du sol.

(1) Une inscription, vue en 1848 par M. Ausone de Chancel sur l'emplacement d'Affreville et copiée l'année suivante par M. Berbrugger, porte cette indication itinéraire qui fixe la véritable orthographe de ce nom de lieu : A ZVCC. M. P. III, « à quatre milles de Zuccabar. » — N. de la R.

(2) On doit faire observer que des données qui tendent à placer du côté de l'embouchure du Chelif une ville qu'il faut chercher à 6 kilomètres au plus autour d'Affreville, si ce n'est à Affreville même, constituent une erreur d'environ 80 kilomètres. — N. de la R.

(3) Dans un article spécial sur les ruines d'Affreville, nous discuterons amplement cette question de synonymie à laquelle M. Guiter fournit de nouveaux et intéressants éléments de solution. — N. de la R.

» Les vases sont tous en terre fine, de grandeurs et couleurs différentes. Il m'est impossible d'assigner la véritable origine des vases 2, 4 et 7, qui n'ont subi qu'une faible cuisson (1).

» Le n° 7 était tellement friable, que les débris s'écrasaient facilement sous les doigts.

» Tous les objets qui peuvent intéresser ou éclairer l'histoire de ce pays, qui ont été ou qui seraient trouvés, seront placés avec précaution dans une caisse.

» Je dresserai une liste sur laquelle seront inscrits ces objets, dans l'ordre où ils ont été et seront découverts, et je vous les adresserai.

» Un dessin sera joint à cette liste, et indiquera, par un numéro d'ordre, l'emplacement qu'occupait l'objet découvert.

» Veuillez agréer, etc.,

» A. GUITER. »

— CHERCHEL. — Parmi les objets dont le Musée central s'est enrichi, on remarque la partie supérieure en bronze d'un *vevillum* ou étendard, un fibule en bronze incrusté d'argent, une clef en bronze et une en fer. Ces divers objets, remarquables par leur bon état de conservation, ont été trouvés à Cherchel.

— EL KALAA, près de Guyotville. — M. Matelas, juge au tribunal civil d'Alger, a fait cadeau au Musée central de fragments de crâne humain trouvés par lui dans les tombeaux celtiques d'El Kalaa. Ces fragments sont remarquables par l'épaisseur de la boîte osseuse.

Le Musée a fait l'acquisition des objets suivants, provenant des mêmes sépultures : trois hachettes, une en jade et deux en pierre ; un couteau en silex ; cinq dards de flèche en silex.

— DJELFA. — M. Maresse, jeune naturaliste, qui a exploré pendant plusieurs mois notre Sahara algérien et la Kabilie, a dessiné, en passant par Djelfa, un des monuments dits celtiques qui se rencontrent dans cette localité. Ce document trouvera son emploi lorsque nous aurons réuni assez de matériaux pour traiter avec fruit la question des sépultures celtiques en Algérie.

(1) En étudiant les dessins que M. le lieutenant Guiter a joints à son envoi, nous trouvons que les vases numérotés 1, 5, 6 ont seuls des formes incontestablement romaines. — N. de la R.

— SANEG (*Usinaza*). — A environ 110 kilomètres au Sud un peu Ouest d'Alger et à 25 kilomètres à l'Est un peu Sud de Bogar, on trouve chez les Oulad Mokhtar, dans un endroit appelé *Saneg*, les ruines assez étendues d'un établissement romain.

M. le commandant de Caussade, qui les a étudiées le premier, en donne cette description dans sa *Notice sur les traces de l'occupation romaine dans la province d'Alger*, brochure publiée en 1851 :

« Saneg... présente les ruines d'une ville. La forme de l'enceinte » est celle d'un rectangle irrégulier de 300 mètres de longueur sur » 200 de largeur ; elle était formée d'un mur de deux mètres d'épais- » seur, bâti en pierres non taillées. On y trouve des pierres fail- » lées en grand nombre, quelques colonnes, auges, rainures de » porte, meules coniques, fragment de poterie, un couvercle de sar- » cophage. Sur les ruines mêmes et près de la rivière, s'élèvent les » murs détruits aussi de deux *ksour* ou villages arabes.

« Saneg est surtout remarquable par une inscription que j'y ai » découverte et qui porte que Septime Sévère et deux autres per- » sonnages sont les fondateurs de la ville d'*Usinazis*. Ce nom, qui » se retrouve sous la forme très-peu altérée d'*Usinadis*, dans la » liste des évêchés au IV^e et V^e siècles, est donc celui de la ville » dont Saneg a conservé les ruines. Quant à la date de la fondation, » elle est une des causes qui me font regarder comme contempo- » rains des Sévères la plupart des établissements dont les murs » d'enceinte étaient bâtis en moëllons irréguliers (p. 29, 30). »

M. de Caussade fait remarquer, dans une note, que les variantes *Usinazis* et *Usinadis* s'expliquent par une permutation de lettres assez fréquente. Nous ajouterons à son observation que cette permutation tient à l'existence, dans les idiomes de l'Afrique septentrionale, d'une espèce de *d* qui participe un peu de la prononciation du *z*.

A la page 81 de cette même brochure, il donne l'inscription de *Saneg*.

Le 28 juin 1850, j'ai visité ces ruines dont le nom arabe s'écrit de la manière suivante : *سانب*. Elles sont bornées au N.-N.-O. par *Chebat Aïcha*, au S.-S.-E. par *Oued Menala*, au N. $\frac{3}{4}$ E. par *Tenit Rasfa* et au S.-O. par *Draa-Saneg*.

A l'Ouest et tout près de la ferme bâtie par le kaïd Ben-Aouda, je vis l'inscription que je connaissais déjà par une communication de M. le commandant de Caussade. Elle est ainsi conçue :

...ERTINAX AVG. ARABICVS
TIFEX MAXIMVS TRIBVNICI
 ET
VG. TRIB. POT. VII COS. II. ET
RTINACIS AVG. ARABICI
VRELI ANTONINI PII
 M. VSINAZENSEM PER
 CONSTITVERVNT

On voit que le commencement des lignes était sur une autre pierre placée à gauche de celle-ci. Deux triangles gravés en creux aux angles de droite de la partie qui a été retrouvée et qui se répétaient symétriquement, indiquent un grand cartouche et font supposer que, d'après un usage assez constant, l'épigraphie figurait au-dessus d'une porte. Dans une fouille pratiquée tout auprès de notre inscription, j'ai vu en place la base d'un pied droit qui peut avoir appartenu à un arc de triomphe ou du moins à une porte monumentale de ville.

Cette pierre est haute de 0,65 c., large de 0,90 c., sur une épaisseur égale. Les triangles du cartouche ont 0,19 c. Les lettres, parfaitement bien gravées comme netteté et régularité de formes, ont une hauteur de 0,06 c. 1/2.

Si l'on rétablit la première ligne — chose facile, la lacune portant sur une formule connue — on appréciera ce qui manque à l'épigraphie.

Imp. Caes. L. Septimius Severus pius P — ertinax Aug. Arabicus.

La lacune serait de vingt-neuf lettres. S'il n'y a que dix-huit lettres sur la 2^e pierre, c'est parce que le lapicide, pour ne pas rencontrer les triangles du cartouche, a laissé des blancs assez considérables à la fin des lignes.

En partant de cette donnée, on peut rétablir ainsi la presque totalité de cette inscription :

IMP. CAES. L. SEPTIMVS SEVERVS PIVS P — ERTINAX AVG. ARABICVS
 ADIABENICVS PARTHICVS MAXIMVS PON — TIFEX MAXIMVS TRIBVNICI
 AE POTEST. XII IMP. XI COS. III PROCOS. — ET
 IMP. CAES. M. AVRELIVS ANTONINVS PIVS A — VG. TRIB. POT. VII COS II ET
 IVLIA AVGVSTA IMP. CAES. L. S. SEVERI PE — RTINACIS AVG. ARABICI
 ADIABENICI PARTHICI MAXIMI ET M. A — VRELI ANTONINI PII ET L. S.
 GETAE NOBILISSIMI CAESARIS MATER — M. VSINAZENSEM PER
 PROCVRATOREM SVVM — CONSTITVERVNT

Avant d'essayer de traduire cette inscription ainsi restituée, je dois dire que ma copie diffère de celle de M. de Caussade : à la 1^{re} ligne, il commence par RTINAX, tandis que je mets ERTINAX, ayant vu les amorces distinctes d'un E.

Mais la divergence la plus importante pour le fond si non pour la forme est celle-ci : au commencement de la 6^e ligne, le M est précédé d'un blanc et suivi d'un point. Il n'est donc pas final mais initial d'un mot qui ne peut être que Municipium.

On peut maintenant proposer la traduction suivante de notre dédicace :

« L'Empereur César Lucius Septimius Severus, pieux [surnommé] Pertinax, Auguste, Arabe, Adiabénique, Grand parthique, décoré douze fois de la puissance tribunitienne, acclamé onze fois *Imperator*, trois fois consul, proconsul ; et l'Empereur César Marcus Aurelius Antoninus, le pieux, auguste, décoré sept fois de la puissance tribunitienne, consul deux fois ; et Julia, Auguste, [femme] de l'Empereur César L. S. Severus Pertinax, auguste, arabe, adiabénique, Grand parthique, et mère de Marcus Aurelius Antoninus le pieux et de Lucius Septimius Geta très-noble César (?), — ont constitué le municipe d'Usinaza par l'intermédiaire de leur procureur..... »

On a vu dans le dernier numéro de la *Revue africaine*, page 414, que ce document épigraphique a été transporté à Bogar et encasté dans un mur de l'hôtel du commandant supérieur. Il serait bien à désirer que des fouilles fussent entreprises à l'endroit où il a été trouvé.

A. BERBRUGGER.

— AUMALE. — Nous recevons d'un de nos honorables correspondants, M. le baron Henri Aucapitaine, la communication suivante :

« Plusieurs inscriptions tumulaires viennent d'être récemment mises au jour dans le butte Négrier, à l'Est d'Aumale ; ce petit mamelon et celui qui l'avosine sont tout artificiels et me paraissent renfermer de nombreuses substructions romaines dont les fouilles pourraient présenter quelque intérêt.

» Aidé du zèle si obligeant de M. Alcide Charoy, nous avons relevé les cinq inscriptions que j'ai l'honneur de vous envoyer et dont vous pourrez peut-être tirer quelque notion intéressante sur le passé de l'antique Auzia.

» Veuillez excuser, avec votre bienveillance habituelle, la rapidité avec laquelle je prends la liberté de vous écrire, car mon déta-

chement, qui est à Aumale, part pour le pays si pittoresque des Zouaoua.

» Là, comme ailleurs, je serai trop heureux si je puis me procurer quelques renseignements de nature à vous intéresser.

« Venillez, agréer etc.,

Baron Henri AUGAPITAINE,
Sergent au 1^{er} tirailleurs à Blida.

N° 1.

D M S
VALERIA
ROMANA
SVTORIO
EMERITO
FILODVL
CISSIMOFE
CITETDEDE
DICAVIT
VIXITAN
XXIIMVI

N° 2.

.....SOVA
...VSVAXLV
...ES....AVICTO
....MARITODVL
.....MOFECIT
DD

N° 3.

D M S	D M S
CORNEL.....	MEMORIAE
...MV...O...	...O....INA
.....S	SS...M....R
.....VAV	SDVLCI
.....	SSIMA...C...
.....V...M	ETDEDICAVIT
F DD	VIXANXXV

N° 4.

D M S
IVIIVSIICDO
....TIVSPVE
.....MMOST
.....ERODI
.....VAXV
.....XIPOST
....SO...TVM
.....SVI
.....LIVSX
.....ORTA
.....FECIT

N° 5.

.....SAC	RVMGETAPIETA
.....VOOC	DONVECDVLCI
.....FELICIAE	FILISCVESEP...
..S.VICTORIET	IVLIAEDVLCISSI
MIÆILINOMÆ	NVIGETB ((E
VOSTRVMIM	TITVLOCLARVM
DONVMNATV	REMERITISDE
CARMINESCEN..	IXE...ESOLVMTE
..VI...DVOND..	MINACARV...
ORTEFELICIA ..	VCTI.....
F.....I.....	

Note de la Rédaction. — A la 8^e ligne du n° 1, IT forment un monogramme. Nous ne savons pas si la duplication vicieuse de la première syllabe de *Dedicavit* est le fait du lapicide ou du copiste.

La 4^e ligne du n° 2 offre ces trois ligatures : MA, RI, VL.

La double épitaphe du n° 3 a de nombreuses lacunes ; la 2^e offre les ligatures suivantes : RI, à la 2^e ligne ; DI, IT, à la 7^e ; AN, à la 8^e.

Sur douze lignes, le n° 4 en a dix où le commencement est fruste.

A la 2^e ligne, nous lisons IVLIVS, bien que la copie porte un grand I surmonté d'un plus petit. A la 5^e ligne, les lettres finales DI forment un sigle. A la 8^e, le V de TVM est de beaucoup plus petite dimension que les deux autres lettres. A la 12^e, IT fait monogramme.

Cette épigraphe a été gravée sur une pierre dont le champ, divisé par une ligne perpendiculaire, devait recevoir deux inscriptions juxta-posées. Mais, par le fait, il n'y en a qu'une seule.

Voici les ligatures qu'on y remarque :

Fin de la 1^{re} ligne, PI. — 3^e ligne, VLE. — 4^e ligne O et E de VICTORIE sont plus petits que les autres lettres; ET qui suit fait monogramme ainsi que AE de IVLIAE. — 5^e ligne, les deux AE de cette 6^e ligne, VM, VL, AR et VM final. — 7^e ligne, VM, ME. — 8^e ligne AR, NE, VM, ET. — 9^e ligne, AR. — 10^e ligne, IA, IT.

Nous réservons pour l'article spécial sur *Auzia* les explications que ces épigraphes peuvent exiger.

— LES FONDATEURS DE BOU-SAADA. — Un certain Bel-Ouacha, homme de grande tente de la tribu des Bedarna possédait depuis longtemps les immenses terrains qui s'étendent du H'odna aux montagnes des Oulad-Naïl, lorsque vers le VI^e siècle de l'hégire un chérif nommé Sliman ben Rabia, originaire de Saguit-el-Hamra en Mogreb vint camper au pied du Djebel-M'sad, à Aïoun-Defla.

Peu de temps après, il fut rejoint par un taleb vénérable qui avait fait de savantes études dans les zaouïa et les m'dersa de Fez. Si Tamer, ainsi s'appelait ce lettré, s'arrêta près des pierres taillées, vestiges d'anciennes constructions nazaréennes. Séduit par la beauté de la rivière et la limpidité de la fontaine, le mogrebin chassa les chacals qui demeuraient dans les roseaux; et, aidé par les gens de Si Sliman, il pétrit des briques et se construisit une maison où il s'adonna à la contemplation et à l'étude des livres.

Quelques nomades des Oulad-Mahdi et des Oulad-Naïl visitèrent le saint homme dont la réputation de science et de justice ne tarda pas à s'étendre jusqu'à Msila et au-delà. Des jeunes gens, avides de profiter des leçons de Si Tamer, se réunirent autour de lui et se construisirent quelques habitations qui formèrent le noyau d'une ville. Les Bedarna cédèrent tous leurs droits aux terrains environnants, moyennant quarante-cinq chameaux et quarante-cinq chamelles (1).

(1) Cette tribu fut un peu plus tard entièrement massacrée par les Oulad-Sekrou.

Au moment où l'on terminait la mosquée, Si Sliman et Si Tamer devisaient ensemble sur le nom à donner à la cité naissante. Ils étaient encore indécis, lorsqu'une négresse vint à passer et appela sa chienne. . . Saâda ! . . . Saâda ! . . . (heureuse ! heureuse !) Ce cri leur parut de bonne augure, ils nommèrent Bou-Sâada (le père du bonheur) l'oasis dans laquelle était construite la ville nouvelle.

L'Oued-ben-Ouas qui arrose ce petit pays prit aussi le nom de Bou-Saâda (1).

Plusieurs autres familles, notamment celle de Sidi-Aïaya, originaire de l'Ouest, quelques-unes des Oulad-Boukhallan de Msila vinrent se réunir aux premières. Sid Azouz, père de la fraction de Zeroum, vint de Agrouat el Khessen chez les Oulad Si Cheikh (d'autres m'ont assuré des environs de Tiaret) peu de temps avant la mort de Si Tamer. Enfin, il y a deux cents ans, les Moamin, issus de Mimoun des Oulad Amer, arrivés du Sud dans les anciens temps, quittèrent El H'adjira, localité située entre Blidt Ameur et Ngoussa pour se fixer à Bou-Saâda ; ils y construisirent la majeure partie de la ville basse où ils ne tardèrent pas à former la fraction la plus considérable. Leur importance inquiéta les autres partis et ils furent expulsés à diverses reprises ; mais ils rentrèrent toujours, grâce à ces dissensions perpétuelles qui agitent les bourgades sahariennes.

Les Oulad Si Harakt, les Achacha, les Ouâld Athik, autres fractions de Bou-Saâda, descendent de Si Tamer dont on montre encore aujourd'hui la maison auprès de Djemat' el Nerkla. Les Chorfa ont Si Sliman pour père. Plusieurs fois des familles juives des Beni-Abbès de la Medjana vinrent demeurer dans la ville où ils trouvaient de nombreux éléments de lucre ; ils avaient un quartier à eux, et, chose remarquable, quelques-uns possédaient des armes et brûlaient la poudre. Des M'zabis venus par Djelfa et Aïn-er-Rîche complétaient la population de Bou-Saâda qui, grâce à son excellente position, mérita toujours son nom de Père du bonheur (2).

Bou-Saâda, 10 juin 1858.

Baron Henri AUCAPITAINE.

(1) Dans sa partie supérieure, ce cours d'eau porte le nom d'Oued-Dermel.

(2) Notre correspondant a recueilli à Bousada même cette légende que nous insérons d'autant plus volontiers que, contre l'ordinaire, le merveilleux n'y joue aucun rôle. L'école historique moderne, malgré la sévérité de ses principes de critique, ne dédaigne pas de recueillir ces récits primitifs qui font au moins connaître le caractère des peuples chez qui ils circulent, s'ils n'enrichissent pas leurs annales de faits bien avérés. C'est ici surtout que cette sage tolérance est nécessaire. — N. de la R.

— DJEMA SAHARIDJ. — Le Musée central vient de recevoir, par les soins de M. le général Thomas, commandant la subdivision de Dellis, le fameux bas-relief sur lequel les Kabiles de cette contrée avaient basé tant de récits exagérés qui ont trouvé accueil jusque dans de très-graves publications européennes. C'est, au reste, la partie supérieure d'un tableau (*tabula*, comme disent quelques épitaphes romano-berbères) appartenant à une pierre tombale. On y voit, en très-fort relief et dans les dimensions de demi-nature, deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme, dans un cadre également en relief.

— SOURCE SULFUREUSE, chez les Kseur. — Un jeune secrétaire de l'annexe du bureau arabe d'Aumale m'adressa, il y a déjà quelques années, cette courte note que je ne veux pas oublier. Je copie :

« Il y a, à peu de distance des Beni Mansour et à un endroit situé chez les Kseur, près de la rivière nommée Oued el Hammam, deux sources d'eau sulfureuse : l'une d'elles tombe en douche du rocher. Les Arabes et les Kabiles vont en foule faire usage de ces eaux et l'énorme quantité d'*ex voto* qui pendent aux arbres prouve combien elles sont salutaires ; elles sont très-chaudes et contiennent beaucoup de soufre.

» L'endroit est très-pittoresque.

» A l'autre source, l'eau sort au bas du rocher, qui est entouré d'une épaisse végétation et qui forme un bassin naturel. »

(Note fournie par M. le d^r MAILLEFER.)

— LA ROCHE TAILLÉE, dans les environs d'Aumale. — En se promenant un jour à travers champs, dans les environs de la route d'Aumale à Médéa, sur le territoire des Oulad Ferah qui avoisinent la première de ces villes, M. le docteur Maillefer arriva auprès d'un très-gros bloc de grès qui lui parut taillé d'une façon assez singulière. Il était seul en ce moment et ne trouva personne à qui il pût demander le nom de cet endroit, mais il se rappelle que le mamelon oblique qui soutenait ce bloc enraciné se dirigeait en pente vers le N.-E. au-dessus de la prise d'eau. Ces détails pourront aider nos correspondants d'Aumale à retrouver l'endroit.

Quant au roc en question, il est creusé en réservoir avec un trou d'écoulement. Est-ce aux Romains ou aux Indigènes qu'il faut rapporter cette construction et celle-ci a-t-elle quelque liaison avec les travaux dont il est question ci-après ?

« Je ne veux rien hasarder, dit M. le docteur Maillefer, sur ce rocher taillé. Peut-être son origine et sa destination se déduiront-elles d'usages que j'ignore. Je le crois, du reste, peu connu des Européens. »

— LES OULAD-FERAH, près d'Aumale. — M. le docteur Maignier, qui a exploré très-souvent les environs d'Aumale, depuis plusieurs années qu'il l'habite, m'a donné les indications suivantes, vers la fin de 1855, époque à laquelle j'ai quitté cette intéressante localité.

Il existe chez les Oulad Ferah, près la demeure du kaïd, un lieu remarquable par la trace de grands travaux qui paraissent avoir eu pour but l'accumulation et la conservation des eaux pluviales et autres. Ce sont les restes de deux bassins destinés à les recueillir. Dans le bassin supérieur qui est, d'après son estimation, à environ deux cents mètres au-dessus du niveau de la ville, on voit que les eaux, qui y arrivaient avec force, trouvaient un obstacle ménagé à leur impétuosité, dans une saillie du terrain utilisée dans ce but.

Après avoir rempli ce premier bassin, espèce de barrage que l'art avait employé avec sagacité, les eaux s'écoulaient plus calmes dans le second, sur lequel il ne m'a pas donné de détails.

Près de là, on trouve, toujours d'après la même personne, les restes d'une construction qui rappelle les fondations d'une pile de pont dans le lit du ruisseau et deux sortes de culées ruinées sur les berges.

Tels sont les renseignements que je consignai presque sous sa dictée au moment de mon départ pour Médéa.

(Note fournie par M. le d^r MAILLEFER.)

— AUMALE. — M. le docteur Maillefer, outre les renseignements déjà indiqués, a bien voulu nous fournir ceux qui suivent sur Aumale et ses environs qu'il a longtemps habité.

1° On lui a raconté que sur l'emplacement de l'ancien pavillon médical (cour du nouvel hôtel de la subdivision) il y avait un temple ou tout au moins un édifice important; il s'y trouvait des colonnes (d'ordre dorique, dit-on), placées de 3 mètres en 3 mètres environ. Il y en avait huit; c'est là qu'on a trouvé une statuette en bronze doré très-belle, laquelle a été achetée par le payeur.

2° A environ 4 kilomètres au-delà de la *R'orfa* (tour romaine, *burgus*) des Oulad Selama, — laquelle est à environ 11 kilomètres au S.-E. d'Aumale, — sur le côté gauche du chemin et en face d'un petit ma-

melon rocheux où croissent quelques genévriers, existe un trou béant qui donne accès dans un souterrain assez profond et très-long se dirigeant du S.-O. au N.-E. On a dit que cet endroit s'appelle *Matmora mta el Oulad Selama*, silos des Oulad Selama.

3° Chez les Oulad Bou Abid (1), il y a trois sources thermales sulfureuses dans un lieu appelé Hammam qui est fréquenté par les Ksar Sebka et tous les Indigènes à 4 ou 5 lieues à la ronde pour les douleurs rhumatismales et les affections cutanées. Distance d'Aumale : 22 kilomètres.

4° Chez les Oulad Brahim, à l'endroit appelé Betlam, sur la route d'Alger à Aumale, existe une caverne d'une très-grande profondeur, appelée *Caverne des Français* et sur laquelle on raconte plusieurs légendes. Distance : 36 kilomètres.

5° Chez les Cherfa du Nord, sur le Djebel Djedda au S.-E. de la montagne, se trouve une vaste chambre de construction romaine encore passablement conservée. Distance : 50 kilomètres.

6° Beni Yala. — Les seuls vestiges de l'occupation romaine que l'on rencontre dans le pays sont deux vieilles tours en ruines, désignées sous le nom de *Dakheribt* (2) *el Roumi*, sur l'Oued Zeian, et *El Benia*, sur l'Oued Berdi. Distance : 80 kilomètres.

7° Oulad Sidi Aïssa. — On voit à *Grinidi* des restes de l'occupation romaine consistant en ruines assez étendues. On voit aussi à *Guellali* les ruines d'une petite tour près de *Meutka m'ta Chagrania*. Distance : 40 kilomètres.

8° Aghalik de Bouhira, Beni Meddour. — Il existe dans la tribu une grotte nommée *Mammouna* d'où sort une fontaine qui, au dire des Indigènes, guérit toutes les maladies. Distance : 26 kilomètres.

— MÉDÉA. — M. le docteur Maillefer nous adresse la communication suivante :

« Il y a quelques jours, en relisant les numéros de la *Revue africaine*, j'ai vu que l'on y adressait aux personnes de cette résidence des questions relatives à quelques épigraphes qui y ont été trouvées. J'ai donc cherché à me rendre utile en commençant quelques recherches : je viens ici vous en donner le résultat. A la pépinière, où la conduite d'eau est presque entièrement accessible, le frag-

(1) Ce renseignement et les suivants proviennent des registres du bureau arabe d'Aumale.

(2) La racine arabe *Kherba*, ruine, se reconnaît très-bien dans ce mot.
— N. de la R.

ment signalé est invisible, recouvert qu'il est sans doute d'une couche de ciment. Mes investigations, mes questions n'ont été suivies d'aucun résultat. Je me suis alors adressé à la maison du trésor (ancienne). Là j'ai appris que déjà M. Pharaon m'avait devancé et, que depuis peu, sans que je puisse préciser l'époque, M. le Maire avait fait enlever deux pierres (où il y avait une ligne de caractères gravés) : la personne à laquelle je dois ces détails, les a vues sur une brouette, mais n'a pas su me dire où elles ont été transportées. Je n'ai pu me procurer encore aucun renseignement sur la pierre signalée par le général Duvivier.

» Les déblais exécutés derrière la caserne d'infanterie de Médéa, ne sont pas fertiles en trouvailles ; ça et là, quoique rarement, j'ai aperçu des fragments de poterie rouge ancienne, que j'ai recueillis ; on a, en faible quantité, des petits bronzes romains, mais presque frustes, des menues monnaies arabes, dont j'ai eu l'honneur de vous adresser des échantillons. Des soldats ont trouvé deux petites lampes, simulant dans ce qui restait, la forme antique si connue ; elles sont en terre vernie et d'un travail comparativement grossier. La pâte est grisâtre et mal préparée. Les deux lampes exactement semblables sont percées au centre de petits trous irrégulièrement placés, ronds, triangulaires, carrés. En somme, avec des formes antiques incontestables, elles présentent des particularités qui semblent leur assigner une date de fabrication assez récente. »

Pour faciliter les recherches que nous continuons de recommander à nos correspondants de Médéah, nous insérons ci-après une note de M. Berbrugger, laquelle contient les renseignements les plus précis à cet égard :

« La ville de Médéa a été bâtie sur un établissement romain et aux dépens des matériaux de cet établissement. C'est un fait dont il est facile de se convaincre en examinant les maisons. La partie inférieure de l'aqueduc offre aussi des traces de travail antique ; et en le réparant — depuis la conquête — on a trouvé une médaille romaine dans les assises inférieures.

» Mais ce qui est incontestablement antique, c'est le rempart à l'angle N. O. de la ville. De ce côté, les fouilles nécessitées pour la construction de l'hôpital ont fait découvrir des substructions romaines. Pendant un séjour dans cette ville, en août 1843, j'ai vu découvrir les deux inscriptions suivantes qui devaient dès lors être dirigées sur le Musée central, mais qu'une série d'incidents a empêché jusqu'ici d'arriver à leur destination.

La première, gravée dans un cadre sur un couvercle de tombeau, est ainsi conçue :

N° 1.

..... M. S.
..... RELIVS TERTI
..... SERANVS V
..... XIT AN. LXXIII M. X.
..... TER FECERVNT

Bien qu'il manque à ce fragment le commencement de toutes les lignes, on peut hasarder cette traduction :

« Monument consacré aux Dieux Mânes ! Aurelius Tertius (?) a vécu 73 ans et 10 mois. (Son fils et son frère ?) lui ont fait ce tombeau. »

Le deuxième monument est une stèle à fronton acutangulaire accosté de deux oreilles. Le tableau encadré dans de simples filets contient le buste grossièrement sculpté d'un individu à la tête nue et au corps drapé dans une espèce de manteau.

Sous ce tableau et entre de simples filets, on lit :

N° 2

VIPSINDIR
H. S. VIX. A. LX
..... I COIVGI
.....

Le troisième fragment m'a été communiqué par une personne qui m'a dit qu'il se trouvait actuellement caché dans la conduite d'eau qui est à côté de la pépinière de Médéa :

N° 3.

..... M
FECIT V. A. XXII
MENS, V. H. S. E

Enfin, M. le général Duvivier m'a donné, il y a déjà fort longtemps, la copie d'une inscription qui se lisait, disait-il, auprès de la casba, à l'époque où il visita Médéa pour la première fois (fin de 1830). Je la reproduis telle quelle, en ajoutant que l'original a dû disparaître très-prompement ; car jamais, parmi les plus anciens habitants ou visiteurs de Médéa, aucun n'a eu connaissance de ce document épigraphique :

D M
M. HERENN
IO CASSIANO
MIDIAE CLAE AED
.....CVR III
CLAE P...X

Après la formule funéraire *Dis manibus* et le nom du défunt, Marcus Herennius Cassianus, arrivent trois lignes d'une lecture fort douteuse où l'on a voulu voir : MIDIAE COLONIAE AEDILI PROCVRATORI, etc.

Mais toute interprétation ou discussion pêcherait ici par la base; car la copie est incomplète et fautive et l'existence même de l'original n'est pas exempte de toute espèce de doute.

A l'époque où je recueillais ces notes à Médéa, j'ai vu, entre les mains d'un juif, un Juba II en argent, ayant au revers un croissant surmonté d'une étoile; et à l'exergue : R. XXXIIII, ou 34^e année du Règne.

On s'est demandé quel nom il convenait d'assigner à l'établissement romain sur les ruines duquel Médéa s'est élevé. Pour étudier ce problème, il faut avoir sous les yeux deux tronçons de routes anciennes, telles que l'*Itinéraire* d'Antonin nous les a conservés.

1^o Tronçon d'une route allant de la frontière de la Tingitane (Maroc) à Rusuccuru (Dellis).

MALLIANA,
49 milles, ou 48, — 28 ou 26 kilomètres 1/2.
Sufasar,
45 ou 46 milles, — 22 ou 23 kilomètres 1/2.
Velisci,
46 milles — 23 kilomètres.
TANARAMUSA Castra.

Miliana,
30 kilomètres.
Amoura,
26 kilomètres.
Mouzaïa-les-Mines,
24 kilomètres.
Mouzaïaville,

Un des manuscrits de l'*Itinéraire* d'Antonin place le *Rapida Castra*, suivi de l'indication itinéraire XVI milles, entre Sufasar et Velisci. Dans les autres manuscrits, il arrive immédiatement avant Rusuccuru. Est-ce une simple transposition ou y a-t-il lieu de rétablir une station que sa ressemblance de nom avec une autre aurait fait supprimer comme faisant double emploi?

Ce qui est bien certain, c'est que l'*Itinéraire* d'Antonin ne compte entre *Malliana* et *Rusuccuru*, deux points déterminés, que 98 milles ou 145 kilomètres, tandis qu'il y en a environ 204; ce qui donne une différence, en moins, de 59 kilomètres. Il faut donc ou que des

chiffres soient trop faibles ou qu'il y ait des stations oubliées. *Rapida castra*, indiqué par un manuscrit après Sufasar, est peut-être un de ces endroits omis.

2. Tronçon, d'Auzia (Aumale) à *Cæsarea* (Cherchel).

AUZIA ,	Aumale,
16 milles, ou 15 — 23 1/2 ou 22 kilomètres.	34 kilomètres.
Rapidi ,	Sour-Djouab,
25 milles, — 37 kilomètres.	48 kilomètres.
Tirinadi,	Berrouaguia ,
25 milles, — 37 kilomètres.	25 kilomètres.
Caput Cilani,	Au Sud de Médéa,
16 milles, — 23 kilomètres 1/2.	21 kilomètres.
Sufasar ,	Amoura ,
16 milles, ou 15 — 23 1/2 ou 22 kilomètres.	27 kilomètres.
AQUIS,	Hammam Rir'a,
25 milles, — 37 kilomètres.	40 kilomètres.
CÆSAREA.	Cherchel.

L'*Itinéraire* compte donc d'Aumale à Cherchel 123 milles romains au maximum et 121 si l'on adopte les chiffres minima. 123 milles équivalent à 182 kilomètres et 164 mètres, évaluation qui demeure en dessous de la distance réelle, laquelle est de 192 kilomètres en tout. Il y a donc une différence de 10 kilomètres.

L'examen attentif de ces deux tronçons, surtout du deuxième, paraît indiquer que l'établissement romain de Médéa restait au Nord de la voie; et que, par conséquent, ce ne peut pas être *Caput Cilani* qu'il faut chercher un peu plus au Sud. M. Mac Carthy le place, en effet, près du *Bordj el Hadj Miliani*, sur la route ancienne de Bogar.

— CONSTANTINE. — Un de nos correspondants de cette ville, M. Réméon Pescheux, nous écrit à la date du 7 juillet :

« J'ai assisté le 30 juin dernier à la découverte d'une pierre tombale sur le versant Nord-Est du Koudiat-Ati, aux portes de Constantine. Elle se trouvait enfouie dans des décombres ou éboulements qui recouvraient une large mosaïque, maintenant détruite presque en entier; cette trouvaille est le résultat de fouilles pratiquées par les soins de M. Girard, propriétaire et commissionnaire de roulage, qui l'a fait remettre peu après au Musée de Constantine. Au moment même de la découverte, j'ai fait laver et broser la pierre et voici l'inscription qui s'y trouve gravée :

D X M
C. IVLIO
AGATHAN
GEIO VAX
H. S. E.

» Cette pierre, qui a environ 33 centimètres de côté, est dans un bon état de conservation. Entre le D et le M de la première ligne, on voit une très-petite croix à quatre branches en forme de croix de St-André et à la hauteur ordinaire où l'on place notre apostrophe. Ce signe indique peut-être une inscription de l'époque byzantine ; alors, il faudrait lire : *Deo Maximo* au lieu de *Dis manibus*.

» On voit que le défunt a vécu 30 ans (1).

» Dans les mêmes fouilles qui ont amené la découverte de l'inscription, on a trouvé un petit bronze assez bien conservé sauf au revers.

» A l'avvers, on voit une tête laurée et autour : « Imp. Licinius, P. F. Aug. » A l'empereur Licinius, pieux, heureux, auguste.

» Quant à la mosaïque dont j'ai parlé plus haut, M. Girard ne recule pas devant les grandes dépenses qu'il faut faire pour la nettoyer et même la restaurer au moyen des fragments qui ont été jetés au pied du Koudiat-Ati. Elle servira de sol à un premier étage ou salle d'agrément qui va être ainsi établie au-dessus et en face du marché aux blés. On a trouvé des ossements sur cette mosaïque, mais on n'a découvert aucun sarcophage ; peut-être en rencontrerait-on sous la mosaïque elle-même ; on avisera. »

— CONSTANTINE. — Dans le courant du mois du juin, M. de Villevalleix, maire de Constantine, a fait entreprendre des fouilles au-dessous de l'*Inscription des Martyrs*, gravée sur un rocher au bas du Mansoura, sur la rive droite du Remel et un peu avant l'endroit où cette rivière s'engage dans sa coupure rocheuse. Nous avons le regret d'apprendre que ces fouilles ont dû être abandonnées, ayant été complètement stériles, bien qu'on les eût poussées à une assez grande profondeur. Le zèle de M. le maire de Constantine pour les recherches archéologiques n'en est pas moins digne des plus grands

(1) Nous proposons de traduire ainsi cette épitaphe : « Au Dieu très grand ! » à Caius Julius Agathangelus. Il a vécu trente ans ; il gît ici. » — On voit que nous lisons *Agathangelus* (bon ange), version qui nous paraît plus probable que l'autre. Le chiffre trente est marqué par un seul X dont la diagonale de droite est augmentée de deux autres diagonales, le tout afin d'épargner la peine de graver XXX. — Note de la R.

éloges, car en pareil cas, l'axiome évangélique n'est pas complètement applicable et l'on cherche souvent sans trouver, alors que celui qui ne cherche pas trouve.

— CONSTANTINE. — M. Frecus, agent comptable à Bogar, possède une curieuse antiquité byzantine. C'est un cailloux de silex transparent trouvé dans les rochers de Constantine au milieu des débris. Sur ce galet de forme ovale allongée, on voit une tête coiffée d'un bonnet élevé, arrondi par le haut et avec un galon au bord inférieur. Au-dessous, sont figurées deux mains, dont la gauche tient une crosse. Quant au corps dont ces mains et cette tête supposent l'existence, l'artiste a omis de le représenter.

— CONSTANTINE. — On nous écrit de Constantine, le 17 juillet 1858 :

« Le n° 11 de la *Revue africaine*, dans lequel vous aviez promis de donner le texte du chant kabile inséré au n° 10, contient, au lieu de ce texte, une note par laquelle vous annoncez qu'on le trouvera, suivi d'un autre chant sur le même sujet, dans la *Grammaire kabile* que vient de publier M. le capitaine Hanoteau.

» Connaissant les circonstances dans lesquelles ce chant a été écrit (je parle du texte kabile), je me suis reporté à la grammaire de M. le capitaine Hanoteau et j'ai immédiatement constaté :

» 1° Que l'auteur attribue ces vers à Si Ben-Ali-Chérif lui-même ;

» 2° Qu'il n'en donne que la première moitié ;

» 3° Que le prétendu deuxième chant sur le même sujet n'est autre chose que la deuxième moitié du chant de M. Féraud.

» Il vous suffira, de jeter les yeux sur la grammaire de M. Hanoteau, de la comparer avec le texte que vous a envoyé M. Féraud pour vous convaincre de la vérité des deux dernières assertions. Je vais tâcher de vous édifier quant à la première.

» Ce chant qui, à l'heure qu'il est, est peut-être encore inconnu chez les Kabiles, n'est pas de Si Ben-Ali-Chérif ; M. Féraud s'est borné à demander à ce chef de le mettre en rapport avec un de ces bardes, si communs chez les Berbers, dont le talent, j'allais dire la profession, consiste à improviser sur la guerre et sur l'amour. Ben-Ali-Chérif (ce fut là sa seule participation à l'œuvre) lui amena le nommé Si Bel-Kassem-ou-Touati, du village de Chellata, tribu d'Illoula-Açammer.

» Si Bel-Kassem-ou-Touati, à qui M. Féraud expliqua son désir d'avoir des vers sur la pacification de la Kabilie du Jurjura, eut beau se torturer l'esprit, il ne parvint pas à trouver une idée

en faveur des roumis. Etait-ce incapacité, défaut momentané d'inspiration ou mauvais vouloir ? je l'ignore.

» Mais Phébus était sourd et Pégase rétif.

» Il fallut que M. Féraud lui donnât les idées qu'il n'avait pas ; et c'est seulement alors qu'il se mit à l'œuvre, écrivant le texte kabile pendant que son inspirateur, dans la tente duquel la scène se passait (1), en faisait, séance tenante, la traduction que vous avez eue.

» Dès le lendemain, des copies du texte et de la traduction furent envoyées par M. Féraud à M. Schusboë, interprète de M. le Gouverneur-Général, à ses collègues des autres divisions et à moi, qui essayai immédiatement de traduire ce chant en vers français.

» Ces circonstances expliquent comment il a pu arriver à M. Hanoteau morcelé et défiguré. D'un autre côté, par suite de la communication qui lui en fut faite par un ami de M. Féraud, le *Derbouka* publia (2) la traduction littérale reproduite dans le n° 10 de la *Revue africaine*, et c'est sans doute par le *Derbouka* qu'il parvint à M. Toulouse qui le mit aussi en vers français ; mais qui, grâce sans doute à une connaissance de la langue kabile, langue dont j'ignore le premier mot, est parvenu, mieux que moi, à reproduire le rythme de l'original.

» Mais je m'aperçois que j'en dis beaucoup pour peu de chose et cette longue lettre pourrait se résumer ainsi :

» Il n'a été fait qu'un chant kabile sur l'expédition de 1857, et c'est par erreur que dans sa grammaire M. Hanoteau le divise en deux pièces distinctes ;

» Ce chant n'est pas l'œuvre de Si Ben-Ali-Chérif, mais bien de Si Bel-Kassem-ou-Touati qui l'écrivit dans la tente, sous la dictée ou tout au moins sous l'inspiration de M. Féraud ;

» M. Féraud est du reste, lui aussi, l'auteur d'une grammaire kabile qu'il avait adressée en février 1857, à M. le Gouverneur-Général ; à la suite de cette grammaire, qui a valu à son auteur un témoignage de satisfaction de M. le Ministre de la guerre, se trouvent des dialogues et un certain nombre de proverbes, poésies et chants kables dont M. Féraud a l'intention de faire hommage à la *Revue africaine*.

F. DE MORESTEL. »

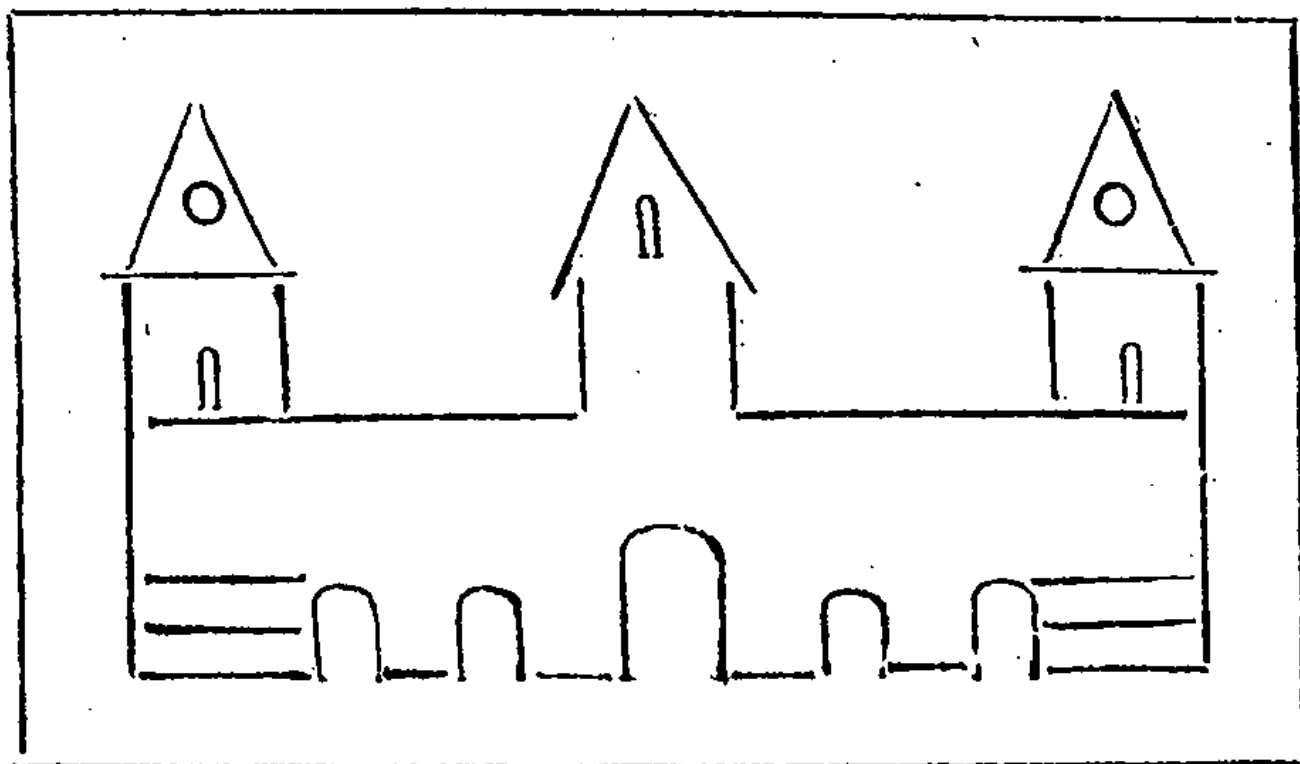
Nous remercions M. de Morestel des explications et rectifications qu'il a bien voulu nous adresser ; et nous ferons bon accueil aux

(1) Au col de Chellata le 13 juillet 1857.

(2) Vers le mois de septembre 1857.

nouvelles communications qu'il nous annonce de la part de M. Féraud dont nous serons toujours heureux d'insérer les travaux à la fois instructifs et attrayants.

— SEBA' REGAD (*Les Sept Dormants*). — Dans les assises du pont américain jeté sur Oued el Kebir, route de Jemmapes à Bône, à 22 kilomètres Est de la première de ces villes, M. Féraud signale une pierre très-remarquable qui offre la gravure en élévation d'une façade monumentale à trois pavillons et à cinq portes dont la plus grande placée au centre est au-dessous du pavillon du milieu. Grâce à la bonne volonté et à l'adresse de notre typographe, le lecteur pourra retrouver ci-dessous la reproduction exacte de ce dessin antique.



La pierre où l'on voit le dessin que nous venons de reproduire, provient d'un bâtiment ayant servi de fonderie, à l'endroit appelé *Seba' Regad*. Nos renseignements ne disent pas s'il s'agit d'une fonderie antique, mais nous inclinons à le croire, car il n'est guère probable que les Indigènes aient créé une usine de ce genre. Nous regrettons que notre correspondant n'ait pas précisé non plus l'emplacement de *Seba' Regad* que la carte ne donne pas, sur cette ligne. A cette occasion, nous rappellerons qu'il est de la plus grande importance pour les études de géographie comparée d'indiquer, avec le plus d'exactitude possible, la provenance des inscriptions et les gisements de ruines, de donner, autant que possible, les dimensions des pierres, la hauteur et la forme de lettres; en un mot, tous les éléments qui permettent de tirer le plus grand parti possible des communications qui nous sont faites.

— HIDRA, DJEBEL DIR, etc. — Pendant une tournée dans la partie orientale de la province de Constantine, M. L. Féraud, interprète

de l'armée, a recueilli plusieurs observations intéressantes que nous allons énumérer.

A Hidra, sur le territoire des Frachiche, cercle de Tebessa, il a copié l'inscription de la frise du grand arc de triomphe (côté de l'Est) et une autre épigraphe provenant du mur d'enceinte écroulé. Nous ne les reproduisons pas ici, le savant M. Renier les ayant données avec beaucoup d'autres de la même localité dans ses *Inscriptions romaines de l'Algérie*, chapitre XXI, n^{os} 3191, 3195.

Mais nous publions avec empressement l'inscription que nous croyons inédite d'un milliaire à double dédicace, relevée par M. le c^{re} du génie Groult, dans les montagnes du Dir, à 15 kilomètres au Nord de Tebessa, où il se trouve maintenant. Ce document a été communiqué par le trouveur à M. Féraud qui a bien voulu nous l'adresser ; on va voir qu'il est intéressant à plusieurs égards :

IMP. CAES.
M. AVRELIVS
ANTONINVS
PIVS AVGVSTVS
PARTHICVS
MAXIMVS BRI
TANNICVS MA
XIMVS GERMA
NICVS MAXI
MVS TRIBVNIC
AE POTESTAT
XVIII CONSVL
III PATER PATRI
AE RESTITVIT
CLXXXV

DNFL
CLAVDIO
IVLIANO
SEMPER
AVG

« L'Empereur César Marcus Aurelius Antoninus, pieux, auguste, grand parthique, grand britannique, grand germanique, décoré 19 fois de la puissance tribunitienne, consul pour la 4^e fois, père de la patrie, a rétabli (ce milliaire), à 185 (milles de Carthage). »

« A notre seigneur Flavius Claudius Julianus, toujours auguste. »

Si l'on prend la somme des distances entre Carthage et Theveste, telle qu'elle est donnée d'après la *Carte peutingérienne* par M. d'Arvezac dans son mémoire sur les *Voies romaines de la Numidie et de la Mauritanie* (*Tableau de l'Algérie*, 1840, p. 329), on trouve qu'elle est de 195 milles romains. Or, le monument itinéraire relevé par M. le capitaine Groult, est à 15 kilomètres au Nord de Tebessa (Theveste) aboutissant méridional de cette grande voie de communication; soit à dix milles romains. Ce chiffre partiel étant déduit du total de la distance, on a pour reste celui de 185, c'est-à-dire, précisément l'indication qui figure sur notre milliaire.

Si, d'un autre côté, on veut contrôler ce résultat par le chiffre des distances réelles, on trouve que, d'après les meilleures cartes il y a 286 kilomètres entre les ruines de Carthage et celle de Theveste (Tebessa), ce qui reproduit, à deux kilomètres près, les 195 milles romains de la carte peutingérienne. Sur une ligne de cette longueur, une pareille différence est insignifiante.

Il reste à déterminer la date, ou pour mieux dire les dates de ce monument à deux dédicaces, faites à des époques assez éloignées l'une de l'autre.

Marc-Aurèle Antonin, plus connu sous le nom de Caracalla, fut consul pour la quatrième fois en 213. Il avait été décoré de la puissance tribunitienne, dès l'année 198, treize ans avant son avènement. L'indication de son 19^e tribunat fixe notre épigraphe à l'an 216. Quant aux autres empereurs qui ont porté le nom de Marc-Aurèle Antonin, les circonstances de consulat et de tribunat ne peuvent leur convenir; et Caracalla est bien le seul à qui on puisse attribuer cette dédicace.

L'autre dédicace, qui a été ajoutée au-dessous de la première, à plus d'un siècle de distance, par des flatteurs désireux d'éviter les frais d'un monument spécial, — l'autre dédicace se rapporte à Julien II, dit l'Apostat, qui fut proclamé à Paris en 360, et mourut trois ans après dans une bataille contre les Perses.

M. Féraud a copié l'inscription suivante sur une pierre qui a été trouvée près du *Bordj Melksenna*, rive gauche de l'Oued el Kebir, ancienne route de Bône au Kef et à huit kilomètres de La Calle :

D. M. S.
LOIACINVS
SILVANVS
PVMIVS
H. E. S.

Dans la direction indiquée par notre correspondant, nous trouvons sur la *Carte topographique des environs de Bône* (1851), un *Mexna*, mot qui, ramené à une transcription plus régulière, devient *Meksna*, c'est-à-dire une dénomination presque identique à celle que donne M. Féraud. Faisons remarquer, toutefois, que cette position étant à 22 kilomètres de La Calle, il n'y a pas accord de distance.

Quoi qu'il en soit, cette pierre — qui a été transportée au bureau arabe de La Calle par les soins de M. Coutelle, chef de ce bureau, — se divise en deux parties à peu près égales : une inférieure, qui contient l'épigraphe encadrée dans un simple filet ; une supérieure placée dans un cadre formé par deux pilastres surmontés d'un linteau uni. De ce linteau pendent deux objets qui ressemblent à des carafes fixées par le goulot. Au-dessous, sur un lit des plus simples, repose un personnage appuyé sur le coude gauche et que — n'était cette attitude — on prendrait pour un mort enseveli dans son linceul. A droite du lit, est un trépied d'où s'échappe de la flamme ou une spirale de fumée.

— VOYAGE DANS LE SOUDAN. — On nous écrit de Tunis que M. le baron Alexandre de Krafft a dû quitter cette ville après les fêtes de l'*Aïd-el-Kebir* (vers le 25 juillet) pour se rendre à Tripoli et de là pénétrer au centre du Soudan. Les vœux de tous les amis de la science accompagneront ce jeune et courageux voyageur dans son entreprise difficile et périlleuse.

— MÉDAILLE INÉDITE. — On nous écrit de Batna :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation une médaille que je possède, et dont voici la description (1) :

Or, module ordinaire.

Avers. — IMP. C. ALEXANDER P. F. A. V. G. — Tête laurée et barbue de l'empereur, à droite.

Revers. — INVICTA ROMA FEL. KARTHAGO. — Femme debout, vêtue de la stola, et tenant des fruits dans chaque main.

A l'exergue. — P. K.

Sans nul doute, cette médaille doit être attribuée à l'usurpateur Alexandre sous Maxence, et elle a précisément été frappée à Carthage, ville où se mit en rébellion ce lieutenant du préfet de l'Afrique.

(1) Cette médaille a été apportée à Constantine par un Kabile et vendue à un bijoutier de qui M. le Commandant Leroux en a fait l'acquisition.

Elle est décrite par Mionnet, mais avec une différence dans la légende de la tête, la mienne portant en plus la lettre C., abréviation de Cæsar. Le type du revers est exactement celui indiqué par le savant numismate ; seulement, la médaille que je mets sous vos yeux donne le mot *Felix* en abrégé.

Outre la valeur des variantes que je viens d'indiquer, je considère encore cette médaille comme fort importante, puisqu'elle serait la preuve que l'or fut employé pour les monnaies du tyran Alexandre, tandis que Mionnet et autres ne lui en attribuent que d'argent et de bronze.

Instinctivement, tout dénote que la pièce qui nous occupe est authentique : le métal en est au plus haut titre ; et d'ailleurs, le type et l'exécution de la frappe ont bien le cachet de la manière de faire du pays et de l'époque.

Cependant, comme je n'ai pas eu l'occasion de pouvoir la comparer avec un exemplaire en argent ou en bronze, et que je suppose qu'il en existe au Musée d'Alger confié à vos soins éclairés, je vous prie, Monsieur, d'être assez bon pour vérifier si, en effet, ma pièce est identique aux vôtres, quant à la ressemblance de la tête ; et, de plus, je vous serai très-obligé de vouloir bien me dire, sans réserve aucune, si, comme je le crois moi-même, vous jugez antique et de bon aloi la médaille qui fait l'objet de cette lettre (1).

Recevez, etc.

A. LEROUX,
Chef d'escadron au 3^e de Spahis.

— ORLÉANSVILLE (2). — Les habitants d'Orléansville et les voyageurs de passage s'arrêtent, depuis quelques jours, autour d'une grande auge en pierre que l'on vient de déposer sur la place de la Mosaïque, devant le commissariat civil. Nous recevons quelques détails sur cet objet.

M. Thoillier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, chargé du service à Orléansville, fut prévenu, l'un de ces jours derniers, qu'une excavation venait de se pratiquer sur le parcours même de la route de

(1) Le Musée d'Alger ne possède aucune médaille de ce tyran. Celle-ci nous paraît authentique et inédite, sous le rapport du métal et de la légende.
— N. de la R.

(2) Cette communication ne se trouve pas à la place qu'elle devrait occuper dans notre *Chronique*, parce qu'elle nous est parvenue tardivement.
— Note de la R.

Miliana à 350 mètres environ du rempart oriental de la ville. S'y étant transporté, il reconnut que le fait provenait de quelques pierres qui s'étaient détachées d'une voûte souterraine. Il fit élargir l'ouverture, et, enfin, démolir la voûte entière.

Cette opération mit à découvert quatre murs latéraux, de maçonnerie assez bonne, et une grande pierre, posée à plat au milieu, et taillée en forme de toit.

M. Thoillier, qui n'en est pas à son coup d'essai en fait de découvertes d'antiquités algériennes, pensa que cette pierre recouvrait un tombeau. Des déblais furent exécutés à l'entour, et un énorme bloc de pierre d'un seul morceau se manifesta aux regards.

La grande pierre de dessus fut alors soulevée au moyen d'une chèvre, et la tombe, car c'en était une, mise à découvert, laissa voir un squelette humain dans l'état le plus complet qu'il fût possible de désirer.

La tête est grande et belle. La partie postérieure du crâne est très-volumineuse. Le front est peu élevé, légèrement fuyant, mais la ligne médiane, depuis la jonction des sourcils jusqu'au sommet du crâne, est d'un beau galbe. Toutes les dents, sauf une, sont dans leurs alvéoles. La couronne des molaires est un peu usée. Chaque partie du squelette reposait à sa place naturelle. On pouvait reconnaître que c'était pour la première fois depuis le jour de l'inhumation (seize ou dix-sept siècles, peut-être) que ces dépouilles mortelles revoyaient la lumière, et qu'aucun contact étranger, aucune secousse indiscrete ne les avaient troublées dans leur long sommeil.

Du reste, pas la moindre médaille ; pas de lampe sépulchrale, de lacrymatoires, d'armes, de bijoux. Rien autre chose que le mort. Pas d'inscription quelconque.

L'orientation de la tombe était à peu près du Sud-Ouest au Nord-Est, la tête à l'Occident. Après avoir été soulevée, non sans peine, de la position qu'elle occupait à 1^m 80 au-dessous du niveau du sol extérieur, elle a été apportée à Orléansville, ainsi que la dalle qui la recouvrait.

Ce sarcophage, d'un grès excessivement dur, a été creusé au ciseau, et assez grossièrement, en forme d'auge. Il mesure extérieurement, 2^m 05 de long, 0^m 66 de large à la tête et 0^m 65 aux pieds ; 0^m 60 de haut à la tête et 0^m 52 aux pieds.

Le bassin intérieur est long de 1^m 68 ; large à la tête de 0^m 50, aux pieds de 0^m 48 ; profondeur à la tête de 0^m 33, aux pieds de 0^m 30.

On estime que l'auge tombale pèse environ dix quintaux, et son couvercle quatre.

Cette découverte fait présumer que les environs du point où elle a été faite pourront en amener d'autres du même genre. Des maçonneries se sont déjà révélées à quelques décimètres plus loin (1).

F. D.

— LA CENSURE RUSSE ET LA REVUE AFRICAINE. — La presse locale a déjà fait connaître le refus qui a été fait à Odessa par la censure du n° 10 de la *Revue africaine*. Nous ne savons pas si la cause qui a été indiquée ici par voie de conjecture, pour expliquer cette mesure, est en effet la véritable. En ce qui nous concerne, nous avons beau faire notre examen de conscience, nous ne trouvons rien dans ce numéro proscrit, nous ne dirons pas qui puisse motiver, mais fournir même le plus léger prétexte aux rigueurs de la censure moscovite. Nous aimons mieux penser qu'il y a eu erreur et qu'on a pris la *Revue africaine* pour un autre. Nous serons d'ailleurs promptement fixés à cet égard; car notre n° 11 a été expédié après l'autre; et s'il est renvoyé à son tour, c'est qu'il y a parti pris. Il ne restera plus qu'à savoir le pourquoi; mais nous déclarons que si la censure russe ne consent pas à nous le dire, nous ne nous croyons pas de force à le deviner.

— DOCUMENTS ORIGINAUX ARABES. — M. le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines vient de transmettre à la Bibliothèque d'Alger, par l'intermédiaire du Préfet, 29 pièces trouvées dans les archives arabes du service des Domaines et qui n'ont qu'une importance purement historique. Ces pièces consistent en reçus délivrés par les autorités algériennes pour la redevance relative à l'établissement commercial de La Calle.

POUR LES ARTICLES NON-SIGNÉS DE LA CHRONIQUE, ETC.

Le Président,
A. BERBRUGGER.

(1) On appelle aussi l'attention de l'honorable correspondant, à qui cette intéressante communication est due, sur les colonnes milliaires qui doivent se rencontrer aux environs d'Orléansville et qui pourraient servir à déterminer les synonymies encore douteuses de cette importante ligne du Chelif.

La ressemblance de ces monuments itinéraires avec des tambours de colonne fait qu'on les néglige le plus souvent. Il faut toujours retourner les fûts que l'on rencontre isolés dans la campagne pour s'assurer qu'ils ne portent pas quelque inscription. — N. de la R.